



Autorisation de prélèvement

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier si sa situation le permet tous les prélèvements ordonnés par le créancier ci-contre. En cas de litige sur le prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

A COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT

Le débiteur

Nom :

Prénom :

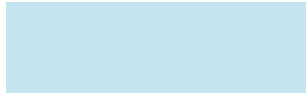
Adresse :

Code postal

Signature

Ville

Date



Le créancier APRIL Patrimoine

N° national d'émetteur : 459 643

LE COMPTE À DÉBITER

Codes

| | | | |
|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Etablissement | Guichet | N° de compte | Clé RIB |
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |

Conformément à l'article 34 de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, je dispose d'un droit d'accès et de rectification des données qui me concernent. Je peux exercer ce droit en m'adressant à APRIL Patrimoine, 27 rue Maurice Flandin BP 3063 – 69395 LYON CEDEX 03. Tél. 04 72 36 75 12. Ces informations sont destinées à APRIL Patrimoine ainsi qu'aux établissements bancaires et/ou postaux et sont nécessaires au traitement de mon dossier.

L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER

Nom :

Adresse :

.....

Code postal Ville.....

27 rue Maurice Flandin • BP 3063 • 69395 LYON Cedex 03